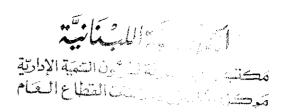
République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

NOTE

au sujet de la pêche au Liban



SITUATION DE LA PECHE AU LIBAN

Les pêcheurs se livrent à la pêche aux abords immédiats de leurs ports, sur des barques dont aucune n'atteint 8 mètres. Ces barques ne sont pas pontées, elles sont équipées pour ne tenir la mer que par beau temps, ce qui exclut toute régularité même relative dans les apports de poissons.

Exploitant toujours les mêmes fonds, limités qu'ils sont dans leur rayon d'action, ils ont tendance à les épuiser, alors que plus au large, ils trouveraient du poisson en plus grande abondance. Ainsi, les eaux territoriales ne sont pas exploitées rationnellement. Le secteur très étroit où opèrent les pêcheurs se trouve également dépeuplé par l'usage intensif de la dynamite.

Le vendredi 6 Juin j'ai été au Bureau du Chef du Service des Forêts et Ressources Naturelles Mr. Béchara HOYEK qui m'a mis en rapport avec le Chef du Bureau de la Chasse et des Pêches Dr. Ismat BOULOS. Celui-ci m'a présenté à ses collaborateurs.

Le Sacedi 7 Juin Dr. BOULOS m'a fait les premiers contacts avec les pêcheurs de Beyrouth. J'ai passé toute cette nuit à la pêche au Lamparo.

Dans cette nuit de pêche, j'ai pu constater que les pêcheurs libanais avaient des capacités professionnelles équivalentes aux pêcheurs français.

Le Lundi 9 Juin, j'ai été aux Bureaux des responsables du Ministère de l'Agriculture et on a organisé un programme de travail de reconnaissance et de prise de contact avec les pêcheurs sur toute la côte libanaise.

Le Mardi 10 Juin, à 2 heures du Matin, accompagné de deux fonctionnaires du Bureau des Pêches, nous nous sommes dirigés vers le Sud. Nous arrivions à Saïda à 3 heures du matin.

. . . . /

J'ai pu voir l'arrivée des pêcheurs du Lamparo et palangres. J'ai pu constater que la Sardine pêchée à Saïda était de bonne qualité, exactement les mêmes que celles pêchées en France.

A 7 heures du matin, nous arrivions à Sour et j'ai été étonné que la flotte du port de Sour n'était pas sorti en raison de l'état de la met, état que je considère comme minime. J'ai compris dans la suite, que cette abstention était due aux petites embarcations non pontées que les pêcheurs utilisent.

Mercredi 11 Juin, j'ai visité avec Dr. BOULOS le Port de Jounieh et l'Institut de Pêche en construction à Batroun. J'ai compris l'effort que le Gouvernement effectue pour le développement de la pêche sur la Côte libanaise.

Jeudi 12 Juin, à 1 heure du matin, nous nous sommes dirigés vers le Nord et à 3 heures du matin nous étions à Tripoli, où j'ai pu assister à l'arrivée des pêcheurs. Après avoir pris connaissance de la valeur des pêcheurs libanais dans leur profession, j'ai constaté, que le matériel dont ils pisposent sont insuffisants pour développer la pêche et s'élbigner des côtes.

Je crois qu'après les constats que j'ai fait, la production de poisson pour ait être rapidement augmentée au Liban; en adoptant les méthodes de travail et le matériel moderne déjà en usage en France, le peu de poissons pêchés par un matériel très ancien prouve que des quantités très importantes de poissons doivent peupler la côte libanaise.

DEVELOPPEMENT RAPIDE ET IMMEDIAT :

Après avoir consulté les rapports de Mrs. GAUDILLERE, PHILIBERT et MALLET et après les constats que j'ai fait personnellement en tant que professionnel et après avoir constaté la valeur des pêcheurs libanais et la richesse des côtes libanaises en poissons. Il est indispensable qu'un effort soit fait pour le développement de la Pêche au Liban.

La solution du problème du développement des fonds proches du littoral, consiste à doter les pêcheurs de bateaux de tonnage plus fort, pontés et dotés de bons moteurs afin de leur permettre un exercice raisonnable de la pêche en vue de leur assurer, par des moyens licites, une rémunération convenable.

..../....

Le poisson pélagique dont les passages sont fréquents au long des côtes, n'est pas pour ainsi dire pas péché, il s'agit de plusieurs milliers de tonnes de thonides, maquereaux et sardines qui constituent une richesse que l'on abandonne à d'autres.

Je proposerai par priorité pour un développement rapide de la pêche au Liban, la construction de 3 types de bateaux :

- l <u>l Bateau de 18 m.</u> équipé d'un bateau porte feu d'un filet tournant et coulissant semblables à ceux employés en Méditerannée française, et de deux chaluts avec leurs matériels.
- 2 2 Bateaux de 12 m. équipés d'un remonte filet et de tout un matériel de pêches : trémails, palangres, filets tournants et coulissants pour sardine.
- 3 <u>l Bateau de 9 m</u>. équipé d'un remonte filet avec tout le matériel de pêches correspondant.

Je recommande aussi l'utilisation d'un filet tournant pouvant, être utilisé par les bateaux de 12 mètres pour la pêche des pélamides.

Dès que ces prototypes de pêche méditerranéen parviendront au Liban avec une équipe de moniteurs, des pêcheurs libanais reconnus par leur sérieux et leur qualité professionnelle pourront être rapidement formés, par les moniteurs à l'utilisation de ces prototypes et de leur matériel correspondant.

D'autre part, plusieurs chantiers libanais sont en état de construire d'excellents bateaux de pêche en bois comparables aux prototypes modèles précités, mis à leur disposition.

Provisoirement quelques barques libanaises pourraient être pontées et leurs adaptées un remonte mais celà donne un faible résultat.

LES COOPERATIVES :

Les coopératives peuvent procurer des avantages nombreux aux pêcheurs.

En France des essais de coopératives ont été effectués sur l'ensemble des côtes françaises. Ces coopératives peuvent bien fonctionner à condition que tous les pêcheurs du port soient contraints d'y remettre leur pêche à la dite coopérative, en vue de son écoulement rationnel et fructueux.

الجمهوركيم المبيماتيم مكتب وزيوالدولة لشر من انتهيد الإدارية مَركزمشاريع ودراسات النقاع السام

Cependant le mouvement coopératif rencontre beaucoup de difficultés, dans les milieux des pêcheurs, dans tous les pays. Ce sont ces mêmes difficultés qui ont conduit la majeure partie des coopératives de pêcheurs même en France à des déficits assez importants. Par exemple : La coopérative de St. Pierre du Port de Sète s'est soldée par un déficit de deux millions de N.F.

Pour démarrer des coopératives au Liban, il faut aller très doucement avec des groupemente-coopératifs, et préconiser en vue :

- l de faciliter la vente directe du poisson pêché, du producteur au consommateur.
- 2 d'assurer le ravitaillement des pêcheurs en matériels bien adaptés aux méthodes nouvelles préconisées.
- 3 d'assurer une aide sociale et professionnelle aux pêcheurs.

CONCLUSION :

La mise en oeuvre de ce projet vise à la réalisation d'une exploitation rationnelle des ressources de la pêche et principalement :

- Créer sur place l'encadrement et le nombre suffisant de techniciens (capitaines, mécaniciens, matelots) pour qu'après les expériences, ils puissent servir de moniteurs locaux expérimentés en vue de l'évolution générale de la pêche au Liban.
- Mieux organiser le marché local, 1) En vue d'un écoulement remunerateur de lq pêche. 2) Pour permettre l'absorption de la surproduction produites par le developpement de la pêche.
- Ouvrir de nouveaux débouchés à la main d'oeuvre libanaise.
 - Diminuer les importations libanaises de poissons.
- + Préparer la voie vers la création éventuelle des industries de conserve de poissons.

Beyrouth, le16 Juin 1949

Lucien CANEPAS

Président du Comité Régional des Pêches Maritimes de la Méditerannée

Expert des pêches de la Coopération Technique française

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Demontor